Congrès annuel UPSAE - Mardi 29 janvier 2013

Flash spécial 2013

UNSA Développement Durable — UPSAE Union Professionnelle Secrétaires Administration Ecologie — Le Service Public au cœur — Libres ensemble

Membres du bureau

Marie-Christine DUVAL
Secrétaire nationale
Permanente UNSA/UPSAE
membre de la CAP nationale
CVRH ROUEN
Chemin de la Poudrière
BP 124
76122 GRAND QUEVILLY
marie-christine.duval@i-carre.net
tel : 02 35 68 92 38

Françoise PICAUT
Secrétaire nationale adjointe
membre de la CAP nationale
DDT 65/SUFL/BL
3 rue Lordat
65013 TARBES CEDEX
tel : 05 62 51 41 26
@hautes-pyrenees.gouv.fr

Laurence POTIER
DDTM 35
trésorière
@developpement-durable.gouv.fr
tel : 02 99 33 42 83

Alexia CURCI
membre de la CAP nationale
DREAL Bretagne
trésorière adjointe
@developpement-durable.gouv.fr
Tel: 02 99 33 44 95

Pascal MOUSSU
CVRH de Toulouse
@developpement-durable.gouv.fr
tel: 05 62 14 39 15

Marie-Hélène REJNERI
STRMTG
@developpement-durable.gouv.fr
tel : 04 76 63 78 98

Luc BODINATE
SG/DRH
@developpement-durable.gouv.fr
tel : 01 40 81 69 46

Claudine MOREAU
DDT 36
@@indre.gouv.fr
tel : 02 54 53 20 76

Rémy RONVEL
DDT 87
@haute-vienne.gouv.fr
tel : 05 55 12 94 73

Agenda 2013

CAP Mutations, Promotions et recours :

18, 19 et 20 juin 2013 (promotions)

Cher(e)s adhérent(e)s,

Comme cela vous l'avait été annoncé en début d'année, **UPSAE** s'est réuni en congrès le mardi 29 janvier 2013.

Participaient à ce congrès:

1) parmi les membres du bureau

- Marie-Christine DUVAL - secrétaire nationale adjointe et présidente de séance
- Laurence POTIER – trésorière
- Alexia CURCI - trésorière adjointe
- Françoise PICAUT - membre du bureau
- Luc BODINATE - membre du bureau
- Claudine MOREAU – membre du bureau

Étaient excusés:

- Rémy RONVEL - secrétaire national démissionnaire
- Pascal MOUSSU - membre du bureau
- Marie-Hélène REJNERI – membre du bureau

2) parmi les adhérent(e)s:

- Vanessa TOGNETTI

3) les invités:

- Patrick ROGEON – Secrétaire National de l'**UNSA Développement Durable**
- Robert BAYLOCQ – Secrétaire National de l'**UNSA//UPCASSE**

La Présidente, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, ouvre la séance à 10h05. Luc BODINATE est le secrétaire de séance.

Elle donne ensuite lecture des points inscrits à l'ordre du jour:

1. Intervention de P. ROGEON – **UNSA Développement Durable**
2. Intervention de Robert BAYLOCQ – **UNSA/UPCASSE**
3. Adoption du rapport moral et d'activités **UPSAE** 2012
4. Adoption des bilans financiers **UPSAE** 2011 et 2012 et projet de budget 2013
5. Détermination de la cotisation des primo adhérents et des adhérents
6. Point sur la fusion des corps
7. Adoption des nouveaux statuts **UPSAE**
8. Constitution du nouveau Bureau **UPSAE**
9. Questions diverses

1: Intervention de P. ROGEON: Secrétaire National de la Fédération UNSA Développement Durable:

Au nom de la fédération **UNSA DD**, P. ROGEON salue le travail collectif du syndicat **UPSAE**, son impact grandissant et son succès; les indicateurs le démontrent à travers l'augmentation du nombre d'adhérents et les résultats aux dernières élections.
L'**UNSA DD** apportera son soutien financier à UPSAE dans le cadre des prochaines élections de la CAP des SAC DD d'avril 2013 pour la réalisation et la diffusion de la profession de foi.
Elle attend par ailleurs une demande d'**UPSAE** pour l'embauche d'1 à 2 permanents totalement dédiés à **UPSAE** et sera très attentive aux résultats de ces prochaines élections.
P. ROGEON rappelle par ailleurs le rendez-vous électoral de 2014 qui constituera un nouvel enjeu pour la représentativité de la fédération **UNSA DD**.
Il nous souhaite une bonne fin de congrès.

F L A S H

2: Adoption du rapport moral et d'activités 2012:

En l'absence de Rémy RONVEL, démissionnaire de son mandat de secrétaire national d'**UPSAE**, Marie-Christine DUVAL donne lecture du rapport d'activités 2012.

Elle rappelle les éléments de contexte, notamment liées aux mutations qui s'opèrent au MEDDE ainsi que les orientations de notre congrès **UPSAE 2012**.

L'élément majeur d'actualité concernant les ex SAE en 2012 et qui a été source de mobilisation fut la création du nouveau corps des SAC DD en octobre 2012 avec le retard pris pour l'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif au MEDDE. Cette mobilisation s'est traduite au niveau du CTM (amendements de l'**UNSA DD**), à travers la pétition d'**UPSAE** signée par 1550 ex SAE, les flashs d'information réguliers sur ce thème ainsi que d'autres tels que la PFR, les recours, les promotions...
Ce travail a largement contribué à renforcer l'image et la reconnaissance d'**UPSAE**, tant de la part des ex SAE que de l'administration.

Marie-Christine DUVAL a également salué le travail des nouvelles élues en CAP des ex SAE depuis le 1er janvier 2012: Alexia CURCI, Françoise PICAUT et Marie-Hélène REJNERI aux côtés desquelles elle a installé une nouvelle organisation collective en 2012.

Elle a également rappelé le succès des élections du CT du CMVRH et des CVRH de juin 2012 auxquelles elle a participé, en lien avec l'**UPCASSE** et l'**UNSA DD**.

Le partenariat avec l'**UPCASSE** s'est également poursuivi en 2012 à travers un travail collaboratif permanent sur des thèmes communs aux corps des attachés et des ex SAE.
UPSAE et **UPCASSE** ont aussi et pour la 1ère fois co-animé des assemblées régionales faisant ainsi entendre une seule voix sur des thèmes partagés (PFR et CIGeM).
UPSAE a également développé son professionnalisme.
L'ensemble de ces éléments s'est traduit par une augmentation du nombre d'adhérents de l'ordre de 35% en 2012.

Pour 2013, les chantiers ne manquent pas et toujours selon un calendrier contraint:

- l'écriture de la charte de gestion du nouveau corps des SAC DD,
- les élections du 9 avril 2013 de la future CAP des SAC DD, **UPSAE** briguant un 3è siège. Le travail est déjà bien engagé: 18 candidats doivent être élus, soit 9 titulaires et 9 suppléants se répartissant ainsi: 3 membres et leurs suppléants pour les 3 grades – classes normale, supérieure et exceptionnelle.Marie-Christine DUVAL finalisera les procédures et la recherche des candidats pour déposer la liste des candidats à la Centrale (SG/DRH/RS) le 26 février au plus tard.
- l'intensification du maillage territorial,
- la poursuite des négociations avec l'administration.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

3: Intervention de R. BAYLOCQ, Secrétaire National UPCASSE

Quatre points ont été développés par Robert BAYLOCQ:

- <u>le travail collaboratif **UPSAE/UPCASSE** avec notamment</u>:
  - l'aide juridique de Dominique BOTTA, permanent de l'**UPCASSE**, sur les recours (PFR, reclassements, ITM)
  - le portage de revendications communes sur la PFR,
  - le challenge autour de la reconnaissance des missions sur l'ensemble des champs de compétences du MEDDE et du METL (chantier à ré-ouvrir en rappelant le déni en CTM de notre demande. Il nous encourage à demander une explication écrite auprès de la ministre)

- <u>le CIGeM</u>:

L'adhésion serait prévue en mai 2013 et apporterait un doublement des promotions de B en A pendant une période transitoire de 4 ans

– la PFR:

Ajustement en 2013 sur la base d'une enquête et d'un bilan transmis par le MEDDE à la DGAFP. Robert BAYLOCQ rappelle également le projet de nouveau dispositif PFR préconisé par la DGAFP dans lequel **UPSAE** et **UPCASSE** auront toute leur place autour de revendications communes.

– la filière administrative:

Cette filière n'existe pas de façon formelle et le dernier congrès **UPCASSE** a rejeté l'idée d'une fusion des 2 syndicats **UPCASSE** et **UPSAE**.

Cette filière doit être entendue comme un facteur de dynamique de travail autour de stratégies communes. Il importe en outre que les 2 syndicats **UPSAE** et **UPCASSE** conservent leur identité.

4: Adoption des bilans financiers 2011 -2012 et du projet de budget.

Quitus a été donné à la trésorière et à la trésorière adjointe quant aux bilans financiers 2011 et 2012, sur la base des travaux de vérification des comptes opérés par une commission mandatée par le syndicat **UPSAE**.

Des précisions ont ensuite été demandées sur les dépenses relatives aux frais de déplacement des permanents, notamment ceux effectués dans les régions. Marie-Christine DUVAL informe le congrès de la prise en charge des frais de déplacement des AG régionales **UPSAE/UPCASSE** (hors hôtels et restauration) par l'**UPCASSE**; elle en remercie très chaleureusement R. BAYLOCQ ainsi que l'ensemble des membres du Comité Directeur de l'**UPCASSE**.

Le projet de budget 2013 a également été approuvé à l'unanimité.

Les membres de l'AG ont adopté le principe suivant, s'agissant du remboursement des frais de déplacement:

– les frais d'hôtellerie: à hauteur de 90€ maximum
– la restauration: 7,63 pour un repas pris en restaurant administratif et sinon: 15,25€

5: Détermination de la cotisation en primo-adhésion et en renouvellement:

Marie-Christine DUVAL fait observer que le montant des cotisations **UPSAE** (30€ pour une primo adhésion et 48 € pour le renouvellement)n'a pas évolué depuis plusieurs années. Elle précise que le bureau, réuni en séance le 18 décembre dernier, a exprimé le vœu de voir ces montants évoluer vers une hausse modérée pour 2013.

2 propositions sont mises aux voix:

Propositions	Montants	Voix Pour	Voix Contre	Observations
1	35€ -50€	1	36	Rejetée
2	35€ -55€	36	1	Adoptée

La proposition n° 2, pour toutes les cotisations au titre de l'année 2013, est donc retenue. Elle s'applique aux primo adhérents, 35€, comme aux adhérents, 55€.

6: Point sur la fusion des corps

Un point sur l'avancement de la fusion des corps des B fait apparaître que tous les agents, à la date du 29 janvier, n'étaient pas encore reclassés. Des retards, pouvant s'étaler jusqu'en mars, sont à craindre. Une vigilance dans la prise des arrêtés de notification individuelle doit être exercée.

7 : Adoption des nouveaux statuts UPSAE

La réunion du bureau **UPSAE** du 18 décembre 2012 avait travaillé sur le projet de nouveaux statuts pour tenir compte du nouveau corps des SACDD, de son ouverture aux CAM, et des précisions à apporter sur le fonctionnement Trésorier/Secrétaire national afin d'éviter l'écriture d'un règlement intérieur.

Il est proposé de conserver l'appellation **UPSAE** pour le maintien de notre identité.
Marie-Christine DUVAL propose de retenir cette nouvelle version. Après quelques menues modifications adoptées en séance,ces nouveaux statuts sont mis aux voix.

Ils sont adoptés à l'unanimité

8: Constitution du nouveau Bureau UPSAE

Sont élus ou renouvelés à l'unanimité en qualité de membres du Bureau :

- Alexia CURCI (renouvellement)
- Pascal MOUSSU (renouvellement)
- Claudine MOREAU, élue pour la 1ère fois

Le nouveau bureau se compose ainsi:

- Luc BODINATE
- Alexia CURCI
- Marie-Christine DUVAL
- Claudine MOREAU
- Pascal MOUSSU
- Françoise PICAUT
- Laurence POTIER
- Marie-Hélène REJNERI

9: Questions diverses

Une question portant sur les coupons des décharges syndicales au titre de 2013 a été évoquée pour savoir qui en détient le stock et qui peut en bénéficier.
Ces questions devraient prochainement être clarifiées par la Présidente.

L'ordre du jour étant épuisé, Marie-Christine DUVAL lève la séance à 17H20.

UPSAE, *ce sont également 2 permanents à votre entière disposition pour vous informer et vous conseiller :*

Marie-Christine DUVAL Secrétaire Nationale UNSA DD / **UPSAE** **Tel**: 02 35 68 92 38 **courriel**: marie-christine.duval@developpement-durable.gouv.fr	**Rémy RONVEL** UNSA DD **Tel**: 05 55 12 94 73 ***courriel:*** remy.ronvel@haute-vienne.gouv.fr

Liens vers le site d'UPSAE où toutes les informations (flash, C/R CAP, Profession de foi, etc.) sont accessibles – cliquer sur le bouton

Seules les cotisations des adhérents assurent la vie du syndicat qui vous défend.

BULLETIN d'ADHESION 2013

NOM : ..... **PRENOM :** ..... **GRADE :** .....

Fonction : .....

Service : .....

Adresse Professionnelle : .....

Adresse Personnelle : .....

Tél. : ..... **FAX :** .....

E-mail : .....

Bulletin à retourner à l'adresse :
Immeuble PASTEL – DDT 87 à l'attention personnelle et confidentielle de Rémy RONVEL-UNSA
22, rue des pénitents blancs 87032 Limoges cedex

accompagné de la cotisation annuelle de 35 € pour une première adhésion
ou de 55 € pour un renouvellement, au moyen d'un chèque établit à l'ordre de UNSA UPSAE

Merci d'en informer préalablement à l'envoi :
Rémy RONVEL // par courriel à l'adresse suivante : remy.ronvel@haute-vienne.gouv.fr
et
Marie-Christine DUVAL // par courriel à l'adresse suivante : marie-christine.duval@i-carre.net

REDUCTION D'IMPOTS

Les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant ***pour les salariés imposables****.*
Ce dispositif existe depuis de nombreuses années.

Pour une primo adhésion de 35 €, ma cotisation syndicale me coûte finalement que 11,90€
Pour un renouvellement de 55 €, ma cotisation syndicale me coûte finalement que 18,70 €

Pour les salariés non imposables*, les cotisations syndicales ouvrent désormais droit à un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation versée. Les salariés non imposables se verront verser un chèque correspondant aux 66 % de leur cotisation s'ils le signalent au moment de la rédaction de leur déclaration d'impôt.*

Cette disposition est applicable dès la déclaration de revenus 2012.

Pour une primo adhésion de 35 €, on me rembourse 23,10 €, coût final de ma cotisation 11,90€
Pour un renouvellement de 55 €, on me rembourse 36,30 €, coût final de ma cotisation 18,70 €

Références :
article 199 quater C du code général des impôts - article 35 de la loi de finances rectificative pour 2004 (n° 2004-1485 du 30 décembre 2004)